

# Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 38 (avril 2005)  
La formation de D'Alembert

Catherine Maire

## Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Catherine Maire, « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 38 | avril 2005, mis en ligne le 25 mars 2009. URL : <http://rde.revues.org/index297.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index297.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

**Catherine MAIRE**

## Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740

À plusieurs reprises, D'Alembert a témoigné qu'il a eu connaissance de la littérature polémique des jansénistes, et même beaucoup trop à son goût. Cela n'a rien d'étonnant : dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les « affaires du tems », celles dont tout le monde discute, celles qui suscitent une production abondante de libelles, sont liées à la querelle de la bulle *Unigenitus*.<sup>1</sup>

Dans l'article CONVULSIONNAIRE de l'*Encyclopédie*, D'Alembert s'est moqué en particulier des divisions du parti janséniste à propos des convulsions entre les « anti-convulsionnistes » et les « convulsionnistes », puis au sein même de ces derniers entre les « Augustinistes, Vaillantistes, Secouristes, Discernans, Figuristes, Mélangistes, etc., etc., etc., noms bien dignes d'être placés à côté de ceux des Ombilicaux, des Iscariotistes, des Stercoranistes, des Indorfiens, des Orebités, des Eoniens, et autres sectes aussi illustres ». « Nous n'en dirons pas davantage sur un sujet qui en vaut si peu la peine », conclut-il abruptement<sup>2</sup>. Il y reviendra néanmoins plus en détail dans la suite de son *Histoire de la destruction des Jésuites* :

C'est presque un dictionnaire, Monsieur, que le nom des sectes dans lesquelles ces malheureux jansénistes se sont divisé au sujet des convulsions ; il y a d'abord les anti-convulsionnistes décidés, qui ne veulent point de toute cette plate et dégoûtante comédie, sous quelque forme qu'elle se présente ; ce sont, comme de raison, les moins nombreux, parce que ce sont les moins insensés : et puis il y a les convulsionnistes décidés ou mitigés, qui se partagent les uns et les autres en plusieurs branches : vaillantistes, qui

1. Le sujet a été beaucoup renouvelé par l'historiographie récente : Monique Cottret, *Jansénismes et Lumières : pour un autre XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998, Dale van Kley, *Les origines religieuses de la Révolution française : 1560-1791*, Paris, Seuil, 2002.

2. *Enc.*, IV, 171a.

attendent le prophète Elie, augustinistes, qui en attendant aussi le prophète, se désennuient le mieux qu'il leur est possible avec les prophétesses : margouilliste, qui se livrent dans la même attente à des plaisirs biens assortis au nom de la secte : secouristes, qui sont pour les coups de bûches : antisecouristes, qui ne les goûtent point : mélangistes, qui croient que Dieu et le diable sont chacun pour moitié dans l'œuvre : discernants, qui vont jusqu'à démêler dans chaque tour de force, ce qui vient du ciel et ce qui appartient à l'enfer, le moment où Dieu disparaît, et où le diable prend sa place. Que dites-vous, Monsieur, de cette liste ? Ne jugez vous pas toutes ces sectes bien dignes de figurer à côté des sterconaristes, qui disputaient pour savoir ce que les espèces eucharistiques devenaient après la digestion, et de ces moines du mont Athos qui croyaient voir à leur nombril la gloire du Tabor ?<sup>3</sup>

Dans son *Mémoire*<sup>4</sup>, il se montre très critique à l'égard de l'enseignement qu'il a reçu de ses maîtres jansénistes au collège Mazarin. Il garde en particulier un mauvais souvenir du traité de Laurent-François Boursier sur la prémotion physique, *De l'action de Dieu sur les créatures*<sup>5</sup>. Il en reparle encore dans son *Histoire de la destruction des jésuites* : « Exposé à la manière des géomètres, ornée de grands mots de théorèmes, d'axiome, de corollaire, et présentant à toutes les pages la magnifique formule *ce qu'il fallait démontrer*. »<sup>6</sup> En revanche il avoue avoir éprouvé un certain intérêt pour leurs livres de controverse :

Ils (ses maîtres jansénistes) conseillaient à D'Alembert de lire leurs livres de dévotion qui l'ennuyaient beaucoup ; cependant, par une espèce d'accommodement, et comme pour leur faire sa cour, le jeune homme, au lieu de leurs livres de dévotion, lisait leurs livres de controverse ; il y trouvait du moins une sorte de pâture pour son esprit qui en avait besoin, pâture qui donnait à son avidité quelque espèce d'exercice. Cette complaisance du jeune homme ne contentait pas ses austères directeurs, dont à la fin il se dégoûta, fatigué de leurs remontrances<sup>7</sup>.

3. D'Alembert, *Œuvres*, Paris, 1821-1822, 5 vol., t. V, p. 194-195.

4. *Mémoire de d'Alembert par lui-même*, *Ibid.*, t. I. Voir la contribution d'Irène Passeron dans ce volume.

5. Laurent-François Boursier, (1679-1749), *De l'action de Dieu sur les créatures : traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement. Et où l'on examine plusieurs questions, qui ont rapport à la nature des esprits & à la grâce*, Paris, chez Babuty, 1713. Sur la controverse déclenchée par ce livre voir Christophe Coudrette, *Histoire et analyse du Livre de l'Action de Dieu, opuscules de M. Boursier relatifs à cet ouvrage*, s.l., 1753, 3 vol.

6. D'Alembert, *Œuvres*, o. c., t. V, p. 182.

7. *Ibid.*, t. I, p. xxx.

Ajoutons que durant ses années de formation de 1730 à 1738, il suit un plan de carrière assez typiquement janséniste même si ce n'est pas pour des motifs religieux : le collège Mazarin où enseignent des professeurs réputés pour leur opposition à la bulle *Unigenitus*, Balthazar Gibert, Adrien Geffroy et Léonor Caron<sup>8</sup>, puis la Faculté des Arts, alternative aux études de théologie pour certains jansénistes qui ne voulaient pas prêter le serment à la constitution romaine, enfin le droit qui attire également de nombreux jansénistes empêchés de rejoindre les rangs de la Sorbonne pour les mêmes raisons. D'Alembert aurait parfaitement pu devenir un de ces avocats jansénistes dont nous parlerons si son goût pour les mathématiques ne l'avait pas emporté et un de ses directeurs de conscience janséniste ne lui avait pas inoculé l'envie de parvenir aux honneurs académiques, à son corps défendant, il est vrai. Comme d'autres élèves doués du réseau de formation janséniste, le jeune D'Alembert a été encadré par des directeurs de conscience, sorte de tuteurs qui faisaient partie du noyau dur du parti : en premier lieu l'abbé Christophe Coudrette<sup>9</sup> puis l'abbé Claude-Pierre Goujet<sup>10</sup> avec lequel il est resté très lié jusqu'à la parution de l'*Encyclopédie* et du *Discours préliminaire*. L'article nécrologique des *Nouvelles ecclésiastiques* du 27 février 1784, hebdomadaire janséniste auquel Goujet a fourni du reste bon nombre d'articles, relate avec amertume l'échec retentissant de cette éducation qui avait été conduite pourtant sous la direction des meilleurs guides du parti<sup>11</sup>.

Goujet, chanoine de Saint Jean l'Hôpital depuis 1720, avait été lui-même embrigadé dans le réseau janséniste vers 1715, malgré des études chez les jésuites, alors qu'il faisait partie du clergé de la paroisse de Saint Germain l'Auxerrois. C'est pour cette raison qu'il était entré à l'Oratoire

8. Blake T. Hanna, « D'Alembert à l'université », *Sciences, musiques, Lumières, Mélanges offert à Anne-Marie Chouillet*, par Ulla Kölving et Irène Passeron, Ferney-Voltaire, 2002, p. 37-45.

9. Je remercie vivement Irène Passeron de m'avoir communiqué la lettre de D'Alembert à Voltaire du 10 décembre 1766 : « Le pied plat de jansénistes qui a fait la dissertation sur les loteries (il y a au moins 20 ans) est un homme fort inconnu pour vous, mais fort réputé dans le parti. Il se nomme Coudrette, il était mon directeur dans le temps que j'étais au collège, et je me souviens qu'il me reprochait sans cesse mon goût pour l'étude, et surtout pour la géométrie, qui à ce qu'il disait, me desséchait le cœur ». Sur Coudrette, voir les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1774, p. 197-200 et René Cerveau, *Nécrologe*, 1768, t. VII, p. 134-137.

10. Sur l'abbé Claude-Pierre Goujet, (1697-1767), voir notamment *Dictionnaire Moreri*, 1759, Cerveau, *Nécrologe*, Pierre Barral, *Mémoires historiques et littéraires de l'abbé Goujet*, La Haye, Du Sauzet, 1767. Il existe plusieurs catalogues de sa bibliothèque : *Catalogue raisonné de la Bibliothèque de Goujet par Barbier*, 1804, (BN n. a. fr. 1009-1013), T. Peach, *Le Fonds Goujet de la Bibliothèque municipale de Versailles*, Genève, 1992 ainsi qu'un dossier Goujet aux archives de l'Oratoire. Sur le jansénisme de Goujet voir l'excellent édition des Lettres de l'abbé Claude-Pierre Goujet (1737-1745) dans la *Correspondance littéraire du Président Bouhier*, n° 2, Université de Saint-Étienne, 1976, présentées et annotées par Henri Duranton.

11. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1784, p. 33-35.

sous la direction du père de La Valette, alors supérieur du séminaire de Saint-Magloire, centre clandestin de la résistance janséniste. Ses prises de position contre la bulle *Unigenitus* le firent interdire de fonction et lui permirent ainsi de se consacrer entièrement à l'érudition et à l'histoire littéraire ainsi qu'à ses activités de publiciste. Mais elles lui coûtèrent aussi sa place à l'Académie royale des inscriptions et des belles lettres. Goujet avait fréquenté les jansénistes éclairés qui se réunissaient au séminaire des Trente-Trois : Louis de Bonnaire, Étienne Mignot et Philippe Boidot<sup>12</sup>. Il ne voyait aucune contradiction à faire partie de plusieurs académies, Rouen, Angers, Marseille et Auxerre, d'éditer clandestinement les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*<sup>13</sup>, de mettre en forme la vie du cardinal de Bérulle ou de participer à l'élaboration du premier volume de *La Vérité des miracles* démontrée de Carré de Montgeron<sup>14</sup>. Il croyait aux miracles du diacre Paris au point d'avoir été guéri en personne par son intercession en 1739 mais il rejetait complètement les convulsions. Sa vie est au centre de la vie érudite et littéraire de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses *Mémoires*<sup>15</sup> révèlent comment, notamment par ses contributions pour le *Dictionnaire Moreri* ou la *Bibliothèque française*, il a pu jouer un rôle de passeur, d'initiateur pour D'Alembert. Tout en refusant le jansénisme de son directeur de conscience, le disciple gardera une forte sensibilité gallicane et antijésuite, et peut-être s'est-il lancé dans l'aventure de l'*Encyclopédie* par un certain esprit de fidélité aux travaux érudits de son maître, consciemment ou inconsciemment. À de certains égards, D'Alembert a accompli la carrière philosophique et académique dont son conseiller janséniste rêvait en réalité malgré ses dénégations, mais qui avait été entravée par le contexte des querelles religieuses.

Sous cet éclairage, les disputes théologiques et politiques de la décennie 1730-1740 ont peut-être quelque intérêt, c'est du moins ce que je vais tenter de démontrer.

### « Jansénisme »

Le jansénisme est avant tout une longue querelle, ou plus exactement une série de querelles à rebondissements dont on peut essayer de reconstituer la trajectoire faute de pouvoir résoudre l'énigme de sa

12. Sur ce groupe voir Edmond Préclin, *Les jansénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle et la Constitution civile du clergé*, Paris, J Gamber, 1929.

13. Parmi d'autres citons les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, s.l., 1734-1737, 2 vol.

14. Louis-Basile Carré de Montgeron, *La Vérité des miracles opérés à l'intercession de M. de Paris et autres appelants, démontrée contre M. l'archevêque de Sens*, s.l., 1737.

15. Pierre Barral, *Mémoires*, o. c.

nature.<sup>16</sup> Dès l'apparition du néologisme « janséniste » en 1643 puis « jansénisme » en 1649 après la révolution anglaise, sa définition est sujette à controverse : hérésie, « calvinisme rebouilli » ou fidélité à l'esprit du concile de Trente ? Aujourd'hui encore, les historiens se partagent en deux camps : ceux qui tirent le jansénisme du côté de la « Réforme » protestante et ceux qui au contraire y voient la quintessence du Grand Siècle, l'étoile de la « Contre-Réforme » catholique<sup>17</sup>. J'ai adopté la position inconfortable de pencher pour les deux thèses. Je pense en effet que la « Contre-Réforme » catholique a intégré à son insu une bonne dose de principes réformés au sein même de sa redéfinition christocentrique de l'Église. Le ver protestant est en quelque sorte dans le fruit de la réforme tridentine !

Le jansénisme est un feu qui ne cesse de se réenflammer périodiquement, de la querelle des cinq propositions extraites ou non de l'*Augustinus* de Jansénius, jusqu'à la bulle *Unigenitus* de 1713, en passant par la querelle formaliste du « Fait » et du « Droit », l'affaire de la signature du Formulaire et la destruction de l'abbaye de Port-Royal en 1710<sup>18</sup>. Le scénario s'est construit dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, les rôles seront redistribués au début du xviii<sup>e</sup> siècle devant un public démultiplié auquel les jansénistes s'adressent explicitement comme à un tribunal, le tribunal de l'opinion publique. Au grand docteur expulsé de la Sorbonne Antoine Arnauld, succède à la tête du parti le père oratorien Pasquier Quesnel, auteur du *Nouveau Testament en français accompagné de Réflexions morales* (1693), sorte de nouvel *Augustinus*. La congrégation de l'Index en extrait non pas 5 mais 101 propositions jugées hérétiques, Clément XI les condamne par la bulle *Unigenitus* promulguée le 8 septembre 1713. En réalité, il a été bien établi que c'est Louis XIV qui a exercé une forte pression sur le pape pour obtenir cette bulle romaine. Pour quelles raisons le monarque vieillissant a-t-il éprouvé le besoin de se remettre symboliquement sous le giron de Rome, lui qui avait poussé pourtant si loin l'autonomie gallicane de l'église et de la couronne ? Si nous ne pouvons répondre simplement à cette grande question, contentons-nous

16. Nous nous permettons de renvoyer une fois pour toute à notre ouvrage, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation*, o. c., qui contient toutes les références détaillées de notre communication.

17. Sur les enjeux du débat historiographique sur le jansénisme voir notre article, « De Port-Royal au Jansénisme du xviii<sup>e</sup> siècle », *Port-Royal au miroir du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2000, Chroniques de Port-Royal, p.135-152 et notre compte rendu critique du livre de Dale Van Kley, *Les origines religieuses de la Révolution française*, Seuil, 2002 : « Aux sources politiques et religieuses de la Révolution française : deux modèles en discussion », *Le Débat*, mai-août 2004, n° 130, p. 133-153.

18. Voir notamment Lucien Ceysens, *Autour de l'Unigenitus : recherches sur la genèse de la constitution*, Leuven, University Press, 1987, d.m., *Le sort de la bulle Unigenitus : recueil d'études offert à Lucien Ceysens à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire*, Leuven, 1992 et Bruno Neveu, *L'erreur et son juge : remarques sur les censures doctrinales à l'époque moderne*, Napoli, Bibliopolis, 1993.

de souligner que le souverain de droit divin s'est mis ainsi en contradiction avec ses propres principes. Les *Réflexions Morales* de Quesnel défendent en effet l'indépendance du roi de droit divin comme elles légitiment du reste tous les échelons de la hiérarchie de l'Église de France : fidèles, curés, évêques, tous membres de droit divin du corps mystique du Christ.

La première phase de la résistance contre la bulle *Unigenitus* est religieuse, c'est le mouvement de l'Appel, c'est-à-dire appel au futur concile général pour juger de la bulle *Unigenitus*. La stratégie des appelants noyautés par le petit groupe des jansénistes issus du séminaire oratorien de Saint-Magloire vise à refuser de considérer la constitution romaine comme une règle de foi tant que le concile universel ne se sera pas prononcé. Malgré leur « petit nombre », ces jansénistes radicaux se considèrent comme l'âme de l'Église, le canal par où passe la vérité, le peuple élu. D'emblée, ils s'adressent directement aux fidèles en publiant notamment le texte commenté de la bulle. Sorte de premiers pétitionnaires, ils font signer l'Appel aux ecclésiastiques et aux religieux et en publient les listes, le « cri de la foi ». Cela fait partie de leur ecclésiologie du *Témoignage de la vérité*, selon le titre de l'ouvrage programmatique du père Vivien de Laborde. En 1717 et en 1718, ils obtiennent ainsi des scores honorables, surtout pour Paris et la région parisienne : 2 071 ecclésiastiques et religieux. Fort de ces succès, ils refuseront tout compromis malgré les efforts de conciliation du Régent qui cherche par tous les moyens un accommodement. Après avoir essayé la carotte, ce dernier se tournera vers le bâton. Après l'échec du Réappel en 1720, beaucoup moins suivi, débute une longue phase de répression qui va s'accroître sous le ministère du cardinal Fleury, dès 1726, et qui est inaugurée par la déposition de l'évêque janséniste de Senez, Jean Soanen, très lié au parti janséniste, par le Concile d'Embrun en 1727<sup>19</sup>.

La décennie 1730-1740 de la querelle *Unigenitus* est particulièrement intéressante car c'est une étape charnière et matricielle, marquée de surcroît par le phénomène spectaculaire des convulsions et les premières divisions intestines du parti. Elle fait le pont entre la première phase de la résistance religieuse et les développements parlementaires de la seconde moitié du siècle au moment de la crise des billets de confession et des refus de sacrements<sup>20</sup>.

19. Voir Georges Hardy, *Le Cardinal Fleury et le Mouvement janséniste*, Paris, Champion, 1926.

20. Ce point a fait objet de nombreuses études : David A. Bell, *Lawyers and Citizens. The Making of a Political Elite in Old Regime France*, New York, 1994 ; Peter Campbell, *Power and Politics in Old Regime France, 1720-1745*, London, 1996 ; Catherine Maire, « L'Église et la Nation : du dépôt de la vérité au dépôt des lois. La trajectoire janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 46, 1991, p. 1177-1205, Wolfgang Mager, « Jansenistische Wurzeln der politischen Nationsbildung in Frankreich », *Jansenismus, Quietismus, Pietismus*, Göttingen, 2002, p. 239-271.

### *Politisation*

Notre décennie commence par la déclaration royale du 24 mars 1730 qui fait de la bulle *Unigenitus* une loi de l'État. Le parlement refuse de l'enregistrer mais le roi fait tenir un lit de justice le 3 avril. Il faut y voir l'origine de la politisation de la querelle *Unigenitus* et l'intervention du parlement sur la scène religieuse. En effet, les évêques partisans de la constitution font immédiatement usage de la déclaration royale contre les appelants. Face à ces mesures vexatoires, les jansénistes vont adopter une nouvelle tactique : l'appel comme d'abus. « L'abus » est un terme de droit que l'on applique à tous les cas où il y a de la vexation de la part des supérieurs ecclésiastiques, contravention aux canons reçus dans le royaume, aux ordonnances, arrêts de règlement, et aux libertés de l'Église gallicane. L'appel comme d'abus est généralement porté, « interjeté » devant les juges du Roi, c'est-à-dire les cours souveraines, les parlements, par l'intermédiaire d'avocats. C'est ainsi qu'en octobre 1730 quarante avocats jansénistes publient une consultation en faveur de plusieurs ecclésiastiques inquiétés par différents évêques, notamment l'évêque d'Orléans<sup>21</sup>. Le *Mémoire* dit des quarante fait scandale, il contient en effet des propositions équivoques :

Les principes généraux sont que suivant les constitutions du Royaume, les parlements sont le Sénat de la Nation, pour rendre au nom du Roi qui en est le chef, la justice à ses sujets comme il la leur doit en la place de Dieu. Les parlements dépositaires de l'autorité publique exercent une juridiction souveraine sur tous les membres de l'État tant laïques qu'ecclésiastiques, l'Église est dans l'Empire et fait partie de l'État.<sup>22</sup>

Face au caractère sacré de la Nation, le roi est rabaisé en quelque sorte à la fonction de « chef » tandis que le parlement se trouve rehaussé au titre de « tribunal souverain ». Les évêques constitutionnaires publient, à leur tour, force ordonnances contre le mémoire des avocats, il s'en suit une crise qui oppose les avocats et le parlement de Paris d'un côté aux évêques constitutionnaires et au Conseil d'État de l'autre. Les arrêts du parlement en faveur des appelants ou contre les évêques constitutionnaires, en particulier l'archevêque de Paris, Vintimille, sont systématiquement évoqués par le Conseil d'État. Dans ce contexte attisé par les avocats qui se mettent en grève d'août à novembre 1731, le parlement est amené à défendre ses prérogatives

21. *Mémoire pour les sieurs Samson, curé d'Olivet, Couet, curé de Darvoi, Gaucher, chanoine de Jargeau, diocèse d'Orléans et autres ecclésiastiques de différents diocèses, appelants comme d'abus contre monsieur l'évêque d'Orléans et autres archevêques et évêques de différents diocèses, intimés. Sur l'effet des arrêts des parlements, tant provisoires que définitifs en matière d'appel comme d'abus des censures ecclésiastiques* (27 juillet et 7 septembre 1730), Paris, 1730.

22. *Ibid.*, p. 2.

contre les évocations du Conseil par une série de remontrances publiques et par un arrêt du 7 septembre. Ce dernier contient quatre articles sur la puissance temporelle, qui réaffirment les principes du gallicanisme royal de 1682. La crise va aboutir aux deux grandes grèves des Chambres en mai et en juillet 1732, toujours avec le soutien actif des avocats, puis à l'exil massif de quelques 139 conseillers en septembre, suivi d'une nouvelle grève. Le conflit se résoudra provisoirement par une victoire relative du parlement. Les magistrats obtiennent en effet la suppression de la *Déclaration royale de discipline* du 18 août 1732 qui réduisait les compétences du parlement de Paris. Par la suite, le conflit entre les avocats et les magistrats jansénistes d'un côté et les évêques constitutionnaires de l'autre va continuer, surtout en province où apparaissent déjà des refus de sacrements à l'encontre de jansénistes notoires. Les *consultations* des avocats en faveur d'appelants ou de convulsionnaires persécutés, plus d'une vingtaine pour la période qui nous intéresse, sont largement diffusées dans le public ainsi pris à partie.

### Répression

Dès 1726, le ministère Fleury inaugure une ère de répression systématique contre les appelants ou les prêtres suspects de jansénisme. Elle sera poursuivie dans les paroisses à l'intérieur des ordres et des congrégations, jusqu'au milieu du siècle et bien au-delà encore. L'évaluation des effets de ces interdictions, lettres de cachets, fermetures, exils, déplacements, vexations diverses sur le clergé français et particulièrement parisien, dans les ordres religieux, les séminaires, l'université et les collèges reste à écrire, sur le modèle de la monographie que Dominique Julia a consacré à l'Oratoire<sup>23</sup>. La tâche n'est pas aisée, il ne suffit pas de comptabiliser les embastillements de jansénistes, 205, et de convulsionnaires, une bonne centaine pour la période qui nous intéresse. En 1730, selon une source janséniste<sup>24</sup>, (les jansénistes ont cette particularité d'être les archivistes et les historiens de leur propre histoire), on compte 600 ordres, émanés de la Cour, dont 879 personnes ont été l'objet depuis le ministère Fleury. Et cela continue durant notre décennie jusqu'aux affaires de refus de sacrements à partir du milieu du siècle, qui sont la suite logique de cette politique. Un historien du début du XIX<sup>e</sup> siècle avance le chiffre de

23. Dominique Julia, « Les Oratoriens de France sous l'ancien Régime. Premiers résultats d'une enquête », *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, t. 65, n° 175, juil./déc. 1979, p. 258-265.

24. *Calendrier ecclésiastique pour l'année 1747, avec un abrégé chronologique et historique des principaux événements qui ont précédé et suivi la bulle Unigenitus où sont insérés, dans le même ordre, les arrêts rendus par les parlements contre le schisme et les persécutions inouïes qu'ont souffert de la part des évêques, curés, ecclésiastiques et les partisans attachés aux vertus combattues*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1757 [Pierre Quesnel].

40 000 lettres de cachet durant l'ensemble du règne de Louis XV, mais il faut rester prudent car les jansénistes tendent toujours à dramatiser la situation<sup>25</sup>.

À partir des *Nouvelles ecclésiastiques*<sup>26</sup> on peut esquisser une estimation impressionniste pour notre décennie qui, bien que très incomplète, laisse entrevoir l'ampleur de la remise à l'ordre. Les congrégations religieuses où l'Appel a été bien suivi sont particulièrement frappées : les bénédictins de Saint-Maur et de Saint Vanne, les Génovéfains, les Doctrinaires, les Oratoriens. À force d'exclusions, on y fait recevoir la bulle. Le lieutenant de police Hérault en personne assiste aux assemblées des bénédictins et des oratoriens en qualité de commissaire du roi. Les Dominicains, les Feuillans, les Camaldules, les Joséphites, les Lazaristes et sans doute bien d'autres comptent également bon nombre de « victimes de la bulle » dans leurs rangs.

Les principaux centres de formation jansénistes à Paris sont démantelés les uns après les autres, « détruits » disent les jansénistes : la communauté de Saint-Barbe, la communauté des Trente-Trois, le séminaire des Missions étrangères, les écoles de charité de St Gervais, la communauté du Mont Valérien près de Paris, la communauté de Saint-Hilaire avec ses 50 étudiants, la communauté de Saint Josse. Les congrégations féminines sont loin d'être épargnées : Carmélites, Bénédictines, Filles du Calvaire, Ursulines, Hospitalières, Bernardines, Capucines etc.

Malgré les descentes de polices chez les imprimeurs, la police n'arrivera jamais à comprendre le fonctionnement de l'organisation secrète. Le 4 mai 1732, l'archevêque de Paris défend de lire les *Nouvelles ecclésiastiques* sous peine d'excommunication. Seuls quelques membres du parti sont recherchés ou appréhendés mais sans que leur rôle soit véritablement suspecté.

En revanche, les curés qui ont été actifs dans l'Appel sont systématiquement interdits et remplacés : le Père Blondel, curé de St Étienne du Mont, le Père Pommard, curé de St Médard et le Père Salart, curé de La Villette, sont destitués. Le 11 septembre 1732, l'assemblée du clergé écrit au roi et demande un concile pour juger l'évêque appelant de Montpellier, Mgr Colbert.

Certains curés partisans de la constitution et quelques évêques zélés s'activent particulièrement dans leurs paroisses ou leurs diocèses. Le 9 avril 1733, le père Coeffrel, nouveau curé de Saint Médard, exige d'un de ses paroissiens l'acceptation de la constitution comme règle de foi et lui refuse les sacrements. En juin 1733 le perspicace détracteur des jansénistes,

25. Louis Silvy, *La vérité de l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1814, p. 88.

26. *Nouvelles ecclésiastiques* pour les années 1730-1740.

Languet de Gergy, passe de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens et dès juillet son nouveau catéchisme provoque la réaction des curés et des chanoines de son diocèse. À Reims plusieurs personnes opposées à la constitution n'obtiennent plus les sacrements dans plusieurs paroisses. Les refus de sacrements aux appelants se font de plus en plus nombreux à Castres, Reims, Orléans, Nantes, Marseille, Aix, Lille. La Sorbonne est le théâtre de vifs affrontements<sup>27</sup>. Elle est épurée dès 1729 et le 13 mai 100 docteurs exclus présentent une requête au parlement qui est reçue puis aussitôt évoquée par le Conseil d'État.

La faculté des Arts qui avait participé activement au mouvement de l'Appel semble avoir été le terrain d'une sourde bataille entre les jansénistes, dont les Rollin, les Coffin, les Gibert formaient les piliers, et les dissidents, à la tête desquels un docteur Jean-Noël Gaillande<sup>28</sup>, s'appliquait à introduire dans la faculté de jeunes candidats antijansénistes. L'emportant bientôt par le nombre, ces derniers placent à la tête de l'université, le 21 mars 1739, un jeune maître es-arts de vingt-trois ans, l'abbé de Rohan Ventadour, qui est aussitôt élu recteur au mépris de tous les règlements. À peine élevé à ce grade, le 11 mai 1739, il propose à la faculté la révocation de son Appel et l'acceptation de la bulle. Malgré les résistances de ses plus anciens membres, le syndic Gibert et le vénérable octogénaire Rollin à leur tête, la proposition est adoptée à la pluralité des suffrages. Le même jour 79 opposants signent un acte de protestation et présentent au parlement une requête rédigée par l'abbé Pucelle. Mais le roi fait supprimer le *Mémoire* des opposants, défend toute procédure à cet égard et exclut les réfractaires des droits d'assister et de voter aux assemblées.<sup>29</sup> Le 23 juin, la faculté arrête qu'on ne peut être immatriculé sans avoir adhéré à la bulle *Unigenitus*. Il s'en suit une vague de répression pour les opposants, exils, exclusions par lettres de cachet ou privations de toute voix active et passive. C'est dans ce contexte que les trois professeurs de D'Alembert : Balthazar Gibert, Léonor Caron, et Adrien Geffroy, seront renvoyés par lettres de cachet de 1739 à 1741<sup>30</sup>. Preuve de l'insertion de Geffroy dans le réseau du parti, il se réfugiera dans la paroisse janséniste de *Saint-Séverin* où il

27. Voir Jacques M. Grès-Gayer, *Théologie et pouvoir en Sorbonne : la faculté de théologie de Paris et la bulle Unigenitus*, Paris, Klincksieck, 1991.

28. Sur l'agitation des jansénistes voir le dossier des archives de la Bastille à la bibliothèque de l'Arsenal : carton 10294. Gaillande est signalé dans les ouvrages de Jacques Grès-Gayer et de Lucien Ceysens, o. c. Les archives du Vatican à Rome possèdent des lettres manuscrites qui témoignent de son influence à la faculté des arts. La bibliothèque de l'Arsenal conserve également des correspondances : Ms 10185 et 10186.

29. *Arrêt du conseil d'État qui ordonne la suppression des actes signifiés à l'occasion de la conclusion de la Faculté des Arts du 11 mai 1739*, Paris, Imprimerie royale, 1739. Voir également BnF, collection Joly de Fleury, m.s. 198, dossier 1850, affaires de l'Université 1738-1739.

30. A.N. registre H3 2831, collège Mazarin, carton M. 174, lettres de cachet (1631-1781).

officiera comme simple catéchiste. Le jeune prêtre de Saint-Benoît qui le confessa et lui donnera le Viatique à la veille de sa mort en septembre 1752 sera interdit par Mgr de Beaumont<sup>31</sup>.

### *Eschatologie*

Face à l'adversité, les jansénistes vont intensifier leur campagne à l'adresse des simples fidèles et créer à cet effet un système très sophistiqué d'imprimeries clandestines et de bureaux de distribution. La création des *Nouvelles ecclésiastiques* en 1728, hebdomadaire à grand écho social, en est l'illustration la plus connue, D'Alembert en a certainement lu des numéros. C'est ainsi que les jansénistes vont diffuser massivement dans le grand public leur théologie de l'histoire et leur eschatologie qui avaient animé jusqu'alors secrètement leur action : la prophétie du rappel des juifs et de la venue d'Elie<sup>32</sup>.

Dans le contexte de la destruction de Port-Royal, lors d'une série de conférences de la fin 1709 à l'automne 1713 devant un public choisi, l'oratorien Jacques-Joseph Duguet a mis en place les prémisses d'une eschatologie et d'une exégèse fondée sur un deuxième accomplissement de la prophétie de la conversion des juifs avant la fin des temps<sup>33</sup>. Son raisonnement suppose un parallélisme logique à partir du onzième chapitre de l'*Epître aux Romains* de saint Paul : les gentils doivent retomber dans l'incrédulité, pour laisser une place au rappel des juifs, comme l'incrédulité des juifs a fait place à la vocation des gentils. Par sa conversion, le peuple juif reviendra tout entier revivifier le tronc indestructible de l'Église avant le jugement dernier. « Qu'il ne faut pas différer le rappel des juifs jusqu'à la fin des siècles, ni le limiter à quelques années avant le dernier jugement » précise Duguet dans sa 14<sup>e</sup> *Règle pour l'intelligence des saintes écritures*.<sup>34</sup>

31. René Cerveau, *Nécrologe*, op. cit., t. IV, p. 124-125 et *Nouvelles ecclésiastiques*, 1<sup>er</sup> oct. 1752.

32. Nous nous permettons de signaler notre article, « La date du retour d'Israël : un enjeu polémique pour les figuristes au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Port-Royal et le Peuple d'Israël*, Chroniques de Port-Royal, n° 53, 2004, p. 215-238.

33. Voir Hervé Savon, « Le figurisme et la Tradition des Pères », *Le Grand Siècle et la Bible*, sous la direction de Jean-Robert Armogathe, Beauchesne, 1989, p. 757-785, « Jacques-Joseph Du Guet et le Figurisme », *Politica Hermetica*, n° 10, 1996, p. 16-23, « Jacques-Joseph Du Guet : des pères de l'Église au Figurisme », *Chroniques de Port-Royal*, n° 50, 2001, p. 157-175 et son article « Du Guet » dans le *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris, Champion, 2004.

34. Jacques-Joseph Duguet, *Règles pour l'intelligence des Saintes Écritures*, Paris, chez Jacques Étienne, 1716, p. 306. La substance des premières conférences de Duguet semble être contenue assez fidèlement dans *Le Mystère de Jésus-Crucifié, dévoilé par saint Paul*, Amsterdam, 1727, p. 241-341.

Quand l'apostasie des gentils sera prête d'arriver à son dernier période, précise son disciple, l'abbé d'Etemare qui transcrit la conférence du maître en ajoutant des passages de Malachie et du XI<sup>e</sup> chapitre de l'Apocalypse de saint Jean<sup>35</sup>, Elie paraîtra pour empêcher que la terre ne soit frappée d'anathème et que le dernier Antéchrist ne vienne si tôt. C'est précisément par la conversion des juifs qu'Elie retardera le jour de la colère du Seigneur. Secondé par Moïse, il ramènera les juifs à Jésus-Christ : c'est la nation tout entière, « tout Israël » que leur prédication convertira pour remplacer le corps des gentils et réparer ainsi les terribles pertes de l'Église. Cette conversion miraculeuse et subite sera suivie de celle de toutes les nations. Par cette conversion générale des juifs et des nations, on verra ainsi l'église reprendre une nouvelle vigueur. Mais durant cet heureux intervalle, l'église rajeunie comme Ezechias vieillira de nouveau comme lui et la charité se refroidira pour la dernière fois. Alors, l'apostasie sans retour ou le dernier mystère d'iniquité s'y consommera par le dernier Antéchrist. Mais Jésus-Christ le frappera d'anathème et enfin juifs et gentils seront jugés pour l'éternité.

Il faut comprendre l'utilité de cette eschatologie, sorte de millénarisme spiritualisé pour la situation minoritaire des appelants. L'abbé d'Etemare, que l'on peut considérer comme l'idéologue de la résistance, élabore une ecclésiologie du « petit nombre » fondée à partir de la figure du « petit nombre » des Juifs convertis au temps du Christ. Les port-royalistes et les appelants en sont la figure actuelle, le petit reste fidèle qui fait l'âme de l'Église dans les temps d'obscurcissement. C'est sur cette dernière branche encore vivante que viendra se greffer « tout Israël » au moment de la venue d'Elie. L'église a embrassé le Judaïsme sous la forme d'hérésies et d'erreurs jusqu'au point de former une apostasie qui dépassera celle des juifs. Par l'esprit de Molina, l'erreur s'est infiltrée dans son sein même et c'est un véritable combat que se livrent le parti de Port-Royal, le parti de la vérité, et la Compagnie de Jésus, le parti de l'erreur. Ces conférences orales ne seront publiées qu'à partir de 1724 et surtout dans nos années 1730-1740 par les soins de disciples de l'abbé d'Etemare<sup>36</sup>. Ces

35. La transcription par d'Etemare a été publiée sous le titre, *Explication de quelques prophéties touchant la conversion future des Juifs, et spécialement de celle du ch. XI de l'épître aux Romains, avec une réponse à des difficultés qui ont été proposées sur cette explication. – Tradition des Saints Pères sur la conversion future des Juifs fondée sur les témoignages des écritures*, s.l., 1724.

36. Parmi les publications les plus significatives de l'école figuriste, mentionnons : abbé d'Etemare, *Parallèle abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et de l'histoire de l'Église*, s.l., 1723, d.m., *Histoire de la religion représentée dans l'Écriture sous divers symboles*, s.l., 1727, François Joubert, *De la connaissance des tems par rapport à la religion*, s.l., 1727, Jean-Baptiste Raymond Pavie Fourquevaux ou Pierre Boyer, *Réflexions sur l'histoire de la captivité de Babylone*, s.l., 1727, Fourquevaux, *Introduction abrégée à l'intelligence des prophéties de l'Écriture par l'usage qu'en fait saint Paul dans l'épître aux Romains*, s.l.,

divers écrits ont été qualifiés de « figuristes » parce qu'ils sont basés sur la recherche d'une concordance des figures du Christ et du peuple élu dans l'Ancien et le Nouveau Testament avec les événements contemporains de la querelle *Unigenitus*.

Le martyre en est une composante essentielle. L'état d'être persécuté et de souffrir comme un hérétique, un méchant, un impie a été celui du sauveur. C'est la dernière épreuve, la plus méritoire, celle qui renferme les derniers traits de ressemblance et qui donne un degré rare de conformité à Jésus-Christ et au peuple élu. Les progrès du mystère d'iniquité forment la Babylone spirituelle dans l'Église. Ceux qui demeurent inébranlablement attachés à la vérité sont des « captifs ». Mais les Écritures prouvent que la captivité sera suivie de la délivrance. Les défenseurs de la vérité doivent garder l'espoir de la réalisation de la prophétie de la conversion des Juifs. Elle leur donnera raison dans l'avenir et révélera au grand jour que leur cause est bien conforme à celle de l'Église. Les jansénistes minoritaires veulent exercer une critique à l'intérieur de l'Église, ils se défendent toujours d'être des schismatiques.

### *Convulsions*

Ces traités sur le système de la figure de la conversion des juifs et de la venue d'Élie imprègnent toute la littérature de vulgarisation à l'usage des laïques, comme les *Nouvelles ecclésiastiques* ou le *Catéchisme historique et dogmatique sur les contestations présentes qui divisent l'église*<sup>37</sup>. Ils vont avoir des effets inattendus. C'est tout d'abord un mouvement de dévotion populaire qui prend naissance vers 1728 sur la tombe du diacre

1731, Jacques Gudvert, *Jésus-Christ sous l'anathème et l'excommunication*, Amsterdam, s.l., 1731, Duguet, *Explication du livre de la Genèse*, Paris, F. Babuty, 1732, 6 vol., d'Etémare, *Essai d'un parallèle du tems de Jésus-Christ et des nôtres*, s.l., 1732, Simon de Fernanville, *Idée de la Babylone spirituelle*, Utrecht, 1733, Daniel Toustain, *La Vérité combattue et victorieuse dans tous les âges*, avec à sa suite d'Etémare, *Le mystère de la vocation des Gentils substitués aux Juifs et des Juifs substitués aux Gentils*, s.l., 1733, Philippe Boucher, *Analyse de l'Épître de Saint-Paul aux Hébreux*, s.l., 1733, d'Etémare, *Enchaînement des vérités proposées dans l'Écriture sous le symbole des épouses fidèles et infidèles*, s.l., 1734, Pierre Boyer ou Alexis Désessarts, *De l'avènement d'Élie*, s.l., 1734, 2 vol., Nicolas Legros, *Méditations sur l'Épître de saint Paul aux Romains*, Paris, Deshayes, 1735, 2 vol., d.m., *Discours sur les Nouvelles ecclésiastiques*, s.l., 1748-1754, François Joubert, *Explication des principales prophéties de Jérémie, d'Ezechiel et de Daniel disposée selon l'ordre des tems*, Avignon, A. Girard, 1749, 5 vol., d.m., *Explication de l'Épître de saint Paul aux Romains*, Avignon, 1756.

37. Abbés de Fourquevaux et Troya d'Assigny, *Catéchisme historique et dogmatique, sur les contestations qui divisent maintenant l'Église ; où l'on montre quelle a été l'origine et le progrès des disputes présentes ; et où l'on fait des réflexions qui mettent en état de discerner de quel côté est la vérité*, La Haye, aux dépens de la Société, 1729, 2 vol.

François de Paris, un membre du parti janséniste de la première heure qui a mis en pratique dans sa vie la théologie des figures au point d'en mourir précocement par un excès de pénitence.

Face à l'incompréhension des autorités religieuses et politiques, qui refusent de prendre en considération les miracles qui ont lieu par son intercession, des signes supplémentaires apparaissent : les convulsions, surenchère spectaculaire du processus de guérison, attestation qui se veut éclatante et irrécusable de l'action de Dieu sur les corps. De la mi-juillet 1731 à janvier 1732, la flambée des miracles au cimetière de Saint-Médard constitue un tremplin dans le processus de démocratisation du système de la conversion des juifs et de la venue d'Elie. Une foule de personnes de toutes conditions sociales sont initiées à la science des figures à cette occasion. Les assistants se mettent à prodiguer des « secours », c'est-à-dire des tiraillements et des coups variés, et deviennent les protagonistes de ces nouvelles cérémonies figuratives, les « secouristes ». Le cimetière de Saint Médard devient un vaste séminaire. Les corps ne s'agitent plus seulement pour manifester la guérison, c'est-à-dire l'action du souverain médecin, ils se mettent à représenter des messages variés qui s'inscrivent toujours dans le cadre de la résistance à la bulle *Unigenitus* et dans la perspective de la conversion des juifs. Puis la parole vient à l'appui du geste. Les discours viennent accompagner les représentations corporelles, comme pour tenter d'en expliciter davantage encore le sens. Il va sans dire que tous les convulsionnaires n'ont pas la même science des figures ni la même habileté oratoire.<sup>38</sup>

Dès 1728, à l'Officialité, l'archevêque de Paris, Noailles, a eu le temps juste avant sa mort de faire dresser des informations juridiques à propos de 5 miracles opérés par l'intercession du diacre Paris. Ces récits détaillés de l'origine de la maladie et du processus de guérison sont attestés par de nombreux témoins et consignés par devant notaires<sup>39</sup>. Sur le même modèle, les jansénistes vont continuer de collecter les récits et les attestations et vont les publier en une dizaine de fascicules qui seront encore réédités en trois volumes<sup>40</sup>. Ces miracles et ces convulsions deviennent un enjeu public. La procédure de béatification et de canonisation de Vincent de Paul qui le transforme à cette occasion en un saint antijanséniste n'intervient pas par hasard durant ces années. Vintimille, le nouvel archevêque de Paris, publie

38. Voir notre présentation : *Les convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Archives, Gallimard, 1985.

39. *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris diacre contenant les informations faites par l'ordre de feu M. le cardinal de Noailles... Avec la Requête présentée à M. de Vintimille archevêque de Paris, par MM. les curés de cette ville du 13 août 1731*, s.l., 1732.

40. Nous citons l'édition in-12 des dix *Recueils des miracles opérés au tombeau de M. de Paris*, 3 vol., Utrecht, 1733, 1734, 1736.

un mandement contre le miracle d'Anne le Franc en juillet 1731 qui fait beaucoup de bruit et suscite de nombreuses réponses jansénistes. Quelques années plus tard, l'archevêque de Sens publiera également un long mandement contre les miracles et les convulsions qui attise encore la polémique. Faute d'être entendues, certaines miraculées interjettent des appels comme d'abus pour tenter de faire reconnaître leurs miracles et leur bonne foi. Les avocats jansénistes publient des consultations pour leur défense et le parlement reçoit leurs appels. Mais aux yeux des autorités les miraculés et les convulsionnaires ne sont que des perturbateurs de l'ordre public et des charlatans. Après la fermeture du cimetière en janvier 1732, les convulsionnaires continueront à se réunir dans des appartements privés pour s'adonner à toutes sortes de cérémonies figuratives de plus en plus cruelles.

Parmi les écrits qui ont fait beaucoup de bruit, D'Alembert a sans doute entendu parler du gros *in-quarto* de Carré de Montgeron : *La Vérité des miracles opérés à l'intercession de Monsieur de Paris démontrée contre M. l'Archevêque de Sens*, ouvrage dédié au roi, publié à Utrecht en 1737 et auquel son maître Goujet a collaboré. L'ouvrage présente le récit de 7 cas de guérisons miraculeuses par l'intercession du diacre Paris, agrémentées de superbes gravures exécutées d'après des dessins de Jean Restout dont les esquisses sont conservées au Musée des Granges aujourd'hui. On y voit le miraculé avant et après la guérison, comme dans une publicité. Un tiers de l'ouvrage est constitué par des attestations de parents, de voisins, de notables, de médecins et d'avocats pour certifier l'authenticité de la déclaration.

### *Dissensions*

L'épisode des convulsionnaires va constituer la pierre d'achoppement des jansénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a profondément divisé le mouvement. Il l'a partagé entre une tendance éclairée, dite parfois « socinienne », et une tendance jugée « fanatique ». Mais dans l'entre-deux se déploie tout un éventail d'interprétations de l'étrange symbole/symptôme que constituent les convulsions : œuvre entièrement surnaturelle et divine excluant le pouvoir du démon, mélange d'une part divine et d'une part humaine, bloc entièrement d'origine humaine ou démoniaque, pathologie entièrement humaine excluant toute forme de surnaturalisme divin ou démoniaque. À ces quatre grandes options théoriques vont correspondre quatre lignes de partage du mouvement janséniste. La discussion de fond se déroule essentiellement au sein même du « parti »<sup>41</sup>. C'est la première fois que le

41. À l'exception des interventions de dom La Taste, bénédictin de Saint-Maur qui, seul, prend la défense de ce qu'il croit être l'orthodoxie et notamment la thèse du pouvoir démoniaque : *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres prétendus miracles du temps* (15 avril 1733-1<sup>er</sup> mai 1740), Paris, s.d., in-4.

statut et la nature d'une figure clé de l'histoire occidentale – le corps – sont discutés avec autant de précision dans un cadre théologique. Au travers des interprétations du phénomène *stricto sensu*, en effet, ce sont les diverses modalités de la frontière entre la nature et la surnature qui sont examinées. Cette controverse au sein même des défenseurs de la toute-puissance de Dieu témoigne d'une forme de prise de conscience de l'irrémissible disjonction de l'ici-bas et de l'au-delà.

L'apparition des cérémonies figuratives provoque des clivages parmi les théologiens du parti, entre ceux qui continuent à fréquenter les assemblées et ceux qui manifestent de la mauvaise humeur, voire même de l'épouvante face aux excentricités et aux pratiques sexuelles du « frère Augustin » ou du « frère Vaillant ». Augustin Causse avait été un maître d'une petite école janséniste et se désignait comme l'« Agneau sans tache » au sein de la secte des augustiniens<sup>42</sup>. Pierre Vaillant était un prêtre acculturé au système des figures qui se considérait comme le « précurseur d'Elie »<sup>43</sup>. Quatre groupes commencent à se livrer une véritable guerre intestine : les mélangistes ou discernants, les anti-mélangistes, les secouristes, les anti-figuristes.

Les mélangistes veulent purifier l'œuvre des abus qui s'y sont introduits. Le premier à tenter d'opérer un « discernement » entre la part humaine et la part divine<sup>44</sup>, dans les convulsions, n'est autre que l'abbé d'Etemare, l'inventeur du figurisme. Cette position sera adoptée par les principaux dirigeants du parti janséniste, notamment le comité de rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques* et les évêques de Senez et de Montpellier, Soanen et Colbert. Pour commencer d'Etemare dénie aux convulsionnaires le don de prophétie. Deux qualités leur manquent : ils ne sont pas maîtres de ce qu'ils disent et d'autre part, il mêlent le faux avec le vrai. Il n'en demeure pas moins que les convulsions sont des prodiges.<sup>45</sup> Il n'y a que l'Écriture et la Tradition qui sont infaillibles. Depuis que le canon des Écritures a acquis sa perfection, toutes les visions, révélations, extases ou discours prophétiques ne sont pas, certes, à rejeter (il serait absurde de traiter les écrits de Sainte-Hildegarde de puérilité ou de folie) mais « il n'y en a aucun où l'on ne puisse craindre qu'il ne soit mêlé quelque chose d'étranger qui provienne de l'imagination ou de l'esprit de celui qui parle

42. Sur le frère Augustin voir Albert Mousset, *L'étrange histoire des convulsionnaires de Saint-Médard*, Paris, 1953, p. 97sq. Le dossier de l'arrestation de son groupe conservé aux Archives Nationales (X1b 9690-9693) contient des manuscrits de sa main.

43. Le dossier de ses deux arrestations est conservé dans les archives de la Bastille : Arch. Bastille 11022 et 11034.

44. D'Etemare, *Lettre d'un ecclésiastique à un évêque* (de Senez), s.l., 1733, *Lettre sur les convulsions*, s.l.n.d., *Exposé de la manière de penser de M d'Etemare sur les convulsions*, s.l., 1735.

45. D'Etemare, *Lettre d'un ecclésiastique à un évêque* (de Senez), s. l., 1733, p. 14.

ou de quelqu'autre chose »<sup>46</sup>. Les règles du discernement sont évidemment extrêmement mouvantes, car laissées en quelque sorte à l'appréciation de chacun, de sorte que d'Etémare est rapidement dépassé par certains de ses disciples. Ils entreprennent de repousser la frontière et de diviniser les « voiles ». C'est en particulier le cas d'un chanoine de Laon, Jacques Gudvert, et des pères oratoriens Pierre Boyer et Julien de Gennes<sup>47</sup>. La démonstration la plus parlante des périls aux quels entraîne la démarche est formulée par le père de Saint-Jean, doctrinaire<sup>48</sup>. Il recueille soigneusement les « nuages » dans la vie des saints personnages de l'Ancien Testament. Sans le sens figuré, Abraham ne serait qu'un père meurtrier et un dépravé. Au sens littéral, Ezechiel est un illuminé, un enthousiaste, un visionnaire, un fanatique. Les indécences et les puérités dont les Écritures fourmillent sont donc bien des symboles. Les convulsionnaires qui se mettent la tête en bas et les pieds en haut, disent qu'elles représentent « le renversement où tout se trouve aujourd'hui dans l'Église ». La fausseté n'est qu'apparente, les raisons « sont toujours dignes de la sagesse quoique nous ne les connaissions pas »<sup>49</sup>.

Les adversaires les plus radicaux des mélangistes sont les anti-figuristes, c'est-à-dire les théologiens qui remettent en cause le principe même du système des figures et de la conversion des juifs. On peut les considérer comme la branche éclairée du parti, une sorte de courant janséniste des Lumières. Il s'agit de membres du noyau organisateur de la résistance qui se réunissaient au séminaire des Trente-Trois : le supérieur Philippe Boidot, un des directeurs des imprimeries clandestines, Louis de Bonnaire, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, et Étienne Mignot, docteur en théologie qui sera admis à l'Académie des inscriptions en 1761<sup>50</sup>. C'est à l'aune de la raison qu'ils entendent tout juger, c'est

46. *Ibid.*

47. Jacques Gudvert, *Entretiens sur les miracles et les convulsions*, s.l., 1733 ; Pierre Boyer, *Coup d'œil en forme de lettre sur les convulsions*, s.l., 1733, d.m., *Pensées sur les prodiges de nos jours*, s.l., 1734, d.m., *Préjugés légitimes pour l'œuvre des convulsions et des miracles*, s.l., 1735 ; Julien de Gennes, *Plan général de l'œuvre des convulsions*, s.l., 1733, d.m., *Lettre du P. de Gennes sur les convulsions*, s.l., 1733.

48. Abbé de Saint-Jean, *Lettre d'un ecclésiastique de Province à un de ses amis où il lui donne une idée abrégée de l'œuvre des convulsions avec supplément*, s.l., 1733-1734.

49. *Ibid.*, p. 37.

50. Philippe Boidot, *Traité du sens littéral et du sens mystique des saintes Écritures selon la doctrine des pères*, s.l., 1727 ; Louis de Bonnaire, *Examen critique, philosophique et théologique des convulsions et des caractères divins qu'on croit voir dans les accidents des convulsions*, s.l., 1733, d.m., *L'esprit en convulsions ou réponse aux lettres théologiques du R.P.D. B.M.*, s.l.n.d., 1733. Étienne Mignot, *Examen des règles du figurisme moderne proposées par Mgr l'évêque de Senez*, s.l.n.d., d.m., *Nouvel examen du figurisme moderne*, s.l.n.d.n De Bonnaire, Boidot, Mignot, *Traité historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Elie et du retour des Juifs*, s.l., 3 vol, Rotterdam, 1737-7138. Sur ce groupe voir Edmond Préclin, *Les Jansénistes et la Constitution civile du Clergé*, Paris, 1929, p. 166 sq.

pourquoi ils sont traités de calvinistes, de sociniens, voire de « déistes » par leurs adversaires<sup>51</sup>. Cette prééminence attribuée à la raison les conduit non seulement à dénier toute inspiration surnaturelle aux convulsions, qu'elles soient divines ou démoniaques, mais aussi à réexaminer l'ensemble des phénomènes de possession ou d'enthousiasme dans l'histoire et même dans les Écritures.

Les actes de possession mentionnés dans les Écritures ne seraient que des maladies. Les personnages que l'on a vus dans divers siècles tomber dans de grandes agitations aux tombeaux des prophètes et des martyrs ne seraient en réalité que des convulsionnaires au sens médical du terme. Non content de s'appuyer sur les travaux de Willis, le médecin anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, et sur la théorie des « esprits animaux » pour prouver le caractère naturel du symptôme, De Bonnaire est le premier, à notre connaissance, à constituer un vaste corpus composé de vaporeux, de mélancoliques, d'hypocondres, de frénétiques, de maniaques, de lymphatiques chez les Latins, de nympholeptiques chez les Grecs, de bacchantes, de sibylles, « d'enthousiastes et de fanatiques de toutes les religions et de toutes les sectes »<sup>52</sup>. Il rapproche même l'Histoire des diables de Loudun, le Théâtre sacré des Cévennes, les fanatiques du Vivarais, les saintes mystiques, M<sup>lle</sup> Bourignon, les Flagellants et une secte de Montpellier apparue vers 1723, les Multipliants. De Bonnaire ne sait trop comment qualifier cette « aliénation d'enthousiasme », cet « égarement d'un esprit entraîné par la passion de tout ajuster à son système », ce « fanatisme »<sup>53</sup>. Il va jusqu'à remarquer que « les objets de la Religion sont plus pesants que tous les intérêts humains pour échauffer les imaginations faibles »<sup>54</sup>. Trente ans à l'avance, il esquisse ce qui sera l'idée maîtresse de la *Contagion sacrée* d'Holbach : « La Religion dont l'homme porte en lui-même les principes, l'a jeté de tous temps dans les égarements les plus dangereux »<sup>55</sup>.

De Bonnaire et ses acolytes ne se limitent pas à la critique des convulsions. Ils remontent à la racine. Ils remettent le figurisme radicalement en question dans leurs trois *Traité historique et polémique de la fin du monde, de la venue d'Elie et du retour des Juifs* parus en 1737-1738 à Rotterdam. Non contents de démontrer qu'il est directement à

51. Voir en particulier la critique de Jean-Baptiste Désessarts dans sa huitième *Lettre sur l'œuvre des convulsions au sujet des écrits intitulés « Examen critique etc... et l'Esprit en convulsions »*, s.l., 1734, p. 14-21.

52. De Bonnaire, *Examen critique, philosophique et théologique des convulsions*, s.l., 1733.

53. *Ibid.*, p. 37.

54. *Ibid.*, p. 77.

55. *Ibid.*, p. 79.

l'origine des excès du Frère Augustin, ils le réinscrivent dans la tradition des erreurs millénaristes à l'intérieur du christianisme, de Montan à Jurieu, en passant évidemment par Joachim de Flore.

Ils ont certainement puisé une bonne part de leur inspiration dans le *Naturalisme des convulsions* publié en 1733 par le médecin janséniste Philippe Hecquet<sup>56</sup>. Ce dernier est le premier à réinterpréter en termes de « vapeurs hystériques », et non plus de mélancolie, les phénomènes prétendument surnaturels ou démoniaques du passé, qu'il s'agisse des filles milésiennes, des possédées de Loudun ou des fanatiques des Cévennes. Toutes ces épidémies sont causées par un « naturel outré ». À cause de son système nerveux « plus facile à ébranler » par « l'imagination » ou par la « passion », la pathologie de la femme résume de façon emblématique les dangers encourus par la mécanique corporelle des fluides : l'obstruction des conduits et l'arrêt de la circulation<sup>57</sup>.

À mi-chemin entre les mélangistes et les anti-figuristes éclairés on trouve des théologiens plus âgés, anciens compagnons de Duguet et de Quesnel, comme les abbés d'Asfeld, Petitpied, Fouillou, Delan ou Besoigne. Ils vont entraîner les docteurs de Sorbonne sur leur position dans une *Consultation* publiée en 1735<sup>58</sup>. Ils ne peuvent admettre que Dieu, qui est la vérité même, puisse opérer par un mélange, ce qui serait contraire à la plénitude de ses attributs : « des contorsions effroyables, des grimaces affreuses, des culbutes indécentes, des attitudes malhonnêtes qui blessent la pudeur, des extravagances qui tiennent d'une sorte de fureur ne peuvent avoir Dieu pour auteur dans l'ordre des miracles »<sup>59</sup>.

Le système du mélange rappelle à l'abbé d'Asfeld, qui en est le principal détracteur, les principes du manichéisme<sup>60</sup>. Il lui semble impossible d'opérer un discernement. Les actions indécentes sont bien une suite naturelle des convulsions. Lui non plus ne fait aucune différence entre la secte du Frère Augustin et les autres convulsionnaires. D'Asfeld met le doigt sur ce qui fait très mal : les convulsionnaires présentent un trait commun qui est l'aliénation de la raison. Or tous les pères de l'Église qui combattirent le montanisme regardaient comme une impiété de dire que Dieu ôte la raison à ceux qu'il élève à un état surnaturel et divin. Les

56. Philippe Hecquet, *Le Naturalisme des convulsions dans la maladie de l'épidémie convulsionnaire*, Soleure, 1733, d.m., *Le Naturalisme des convulsions démontré par la physique, par l'histoire naturelle, seconde partie*, Soleure, 1733, d.m., *Le Mélange dans les convulsions confondu par le naturalisme, troisième partie*, Soleure, 1733.

57. *Ibid.*, p. 74.

58. *Consultation sur les convulsions*, s.l., 1735, Delan, *Défense de la consultation signée par 30 docteurs de la faculté de Paris contre les convulsions*, s.l.n.d.

59. *Consultation*, o. c., p. 24.

60. Jacques Vincent Bidal d'Asfeld, *Le système du Mélange dans l'œuvre des convulsions confondu*, s.l., 1735 et *Le système des discernants dans l'œuvre des convulsions confondu*, s.l., 1736.

mélangistes sont conscients du problème et reconnaissent que les convulsionnaires ne sont pas des prophètes. Néanmoins ils ajoutent qu'ils sont animés par un « instinct prophétique », une « impression passagère ». Comme les anti-figuristes, les anti-mélangistes qualifient les convulsionnaires de « fanatiques », d'« enthousiastes » et d'« illuminés ». Mais contrairement aux premiers, ils ne remettent pas en cause le pouvoir surnaturel du démon. Ils tergiversent entre plusieurs explications : la thèse démoniaque, celle de la folie ou de l'imagination, ou encore celle de l'imposture.

Ils sont très conscients du renversement qui s'est opéré des phénomènes de possessions à l'œuvre des convulsions : ce qui était attribué à la fureur du démon devient un témoignage de l'opération immédiate de Dieu. Il s'agit en quelque sorte d'une possession divine ! Comment oser faire descendre les signes de Dieu dans le dérèglement grotesque des esprits et des corps, demandent-ils aux mélangistes ? Le convulsionnaire en tant que possédé de Dieu est une contradiction dans les termes. Les convulsions ne peuvent être que du diable ou de l'homme<sup>61</sup>.

Les mélangistes vont se scinder encore en deux fractions. C'est la publication du second tome de la *Vérité des miracles* de Carré de Montgeron en 1741 qui leur en fournit le prétexte<sup>62</sup>. Derrière l'ouvrage, c'est le problème des « secours meurtriers » qui fait clivage : ces grands coups assommants ou perçants délivrés à l'aide d'objets contondants divers : bûches, lames, outils d'artisans etc...

Alors que le premier tome a été applaudi par les *Nouvelles ecclésiastiques*, le second n'entraîne pas l'adhésion du comité de rédaction et le troisième, moins encore<sup>63</sup>. L'opposition porte sur deux points principaux : les secours meurtriers et la négation du pouvoir des démons sur les êtres matériels. La rupture devient officielle en 1743 avec un mémoire spécialement consacré au sujet de Laurent-François Boursier, le chef du parti et l'auteur du traité sur la prémotion physique qui avait tant ennuyé D'Alembert !<sup>64</sup>.

Montgeron prétend pourtant rester fidèle aux principes du discernement. Le phénomène des secours meurtriers constitue pour lui la preuve physique par excellence de l'intervention divine, le « sceau de Dieu ». Dieu met dans le corps des convulsionnaires une force capable de résister à des « coups

61. *Consultation*, o. c.

62. Carré de Montgeron, *Continuation des démonstrations des miracles opérés à l'intercession de M. de Paris et autres appellans. Observations sur l'œuvre des convulsions et sur l'état des convulsionnaires*, t. II, s.l., 1741.

63. Il existe une édition complète en trois volumes : *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris et autres appellans, démontrée contre M. l'archevêque de Sens... par M. Carré de Montgeron...* Nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur, Cologne, 1745-1747, 3 vol.

64. Laurent-François Boursier, *Mémoire théologique sur ce qu'on appelle les secours violents dans les convulsions*, s. l., 1743.

assommants ». Cette impassibilité et cette invulnérabilité sont des qualités qui ne sont point dans la nature et que Dieu seul peut créer. En outre, pour contrer la thèse démoniaque, Montgeron soutient que les anges et les démons ne sont que de purs esprits qui n'ont pas le pouvoir de remuer les corps.

Il doit reconnaître, lui aussi, que les convulsionnaires n'ont pas le don de prophétie. Néanmoins, selon lui, ils reçoivent des « impressions divines »<sup>65</sup> qui les font participer de ce don. En supportant les secours meurtriers, les convulsionnaires « sentent dans leur cœur une conviction pleine, entière et complète »<sup>66</sup>. Ils vivent en cela l'ordre de Dieu. C'est lui qui leur inspire de les demander pour sa gloire et l'exécution de ses desseins. Si Dieu permet que les convulsionnaires mêlent dans leur discours des fantasmes forgés par leur imagination, c'est parce « qu'après avoir éclairé tout à coup leur esprit par un rayon passager d'une lumière surnaturelle qui leur apprend de grandes vérités, qui leur révèle des faits à voir et qui leur présente des images symboliques, il les laisse à eux-mêmes pour exprimer à leurs façons ce qu'ils viennent d'apprendre et de voir »<sup>67</sup>. En dernière analyse, la coupure entre Dieu et les hommes se réintroduit chez le défenseur acharné de la toute-puissance de Dieu sur les corps !

Ce rapide passage en revue des controverses jansénistes au sujet des convulsions met en lumière un double phénomène. Il montre, d'abord, comment des esprits intensément religieux sont conduits, malgré eux, à une remise en question du surnaturel divin ou démoniaque. Il fait voir, ensuite, comment ils sont conduits, par la même logique de la controverse, à admettre une nouvelle image du fonctionnement de l'esprit humain. Car toutes les parties s'accordent, au-delà de leurs divergences, pour attribuer une « puissance », une « force », une « influence », à la « perte de la maîtrise de soi », au « dérèglement de l'esprit », à la « folie », à l'« imagination », à cette nouvelle frontière qui enferme l'homme en lui-même et qui passe désormais à l'intérieur de lui. Imposture ou imagination déréglée, les termes de la discussion sur l'hystérie au XIX<sup>e</sup> siècle sont déjà posés.

### *Mémoire*

Les divisions internes et les convulsionnaires achèvent de désorganiser le parti janséniste, déjà affaibli par les coups portés par Fleury. Désormais, les jansénistes vont chercher à se démarquer du présent et à conserver intact dans le passé l'âge d'or de la sainte maison. Ce vent nostalgique suscite une inflexion déterminante au sein de l'entreprise

65. Carré de Montgeron, *Continuation des démonstrations*, t. II, o. c., p. 361.

66. *Ibid.*

67. *Ibid.*, p. 403.

d'exhumation des grandes heures édifiantes de l'abbaye. Les principales pièces du fonds sortent à ce moment, de 1732 à 1742 environ : les *Mémoires* de Fontaine, Du Fossé, Lancelot, les *Recueils* et les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, les *Lettres* et les *Mémoires* de la mère Angélique, le *Supplément au nécrologe de l'abbaye*<sup>68</sup>. L'abbé Goujet, le maître de D'Alembert, y a beaucoup œuvré comme on l'a vu.

Tout ce travail manifeste une volonté de garder, de rendre plus nette et d'exalter la mémoire des grands acteurs de Port-Royal. Cette dernière est envisagée comme une sorte de « galerie de portraits » que l'on cherche à compléter et à mieux agencer. Conçu comme une unité indéfectible entre les religieuses, les solitaires et les *amis du dehors*, Port-Royal devient synonyme de la vraie piété qu'il s'agit de sauver de l'oubli. Face au désarroi du mouvement, il y va de l'identité même des jansénistes dans cette transfiguration de Port-Royal. C'est à son « esprit » qu'il faut désormais s'attacher<sup>69</sup>.

Après avoir été utilisé comme emblème vivant au service du présent de la lutte, Port-Royal commence à être relégué dans un passé qui reste cependant encore très abstrait, presque atemporel, pris dans la chaîne des exemples qu'offre l'histoire sainte. Idéalisée dans un âge d'or qui rappelle la ferveur des premiers chrétiens, la vie exemplaire des religieuses et des solitaires doit assurer « le triomphe que la vérité remportera nécessairement tôt ou tard sur les erreurs qui ne s'accréditent que pour rendre leur défaite plus éclatante »<sup>70</sup>. La mémoire de Port-Royal vient au secours de la défaite des appelants, elle leur permet de se raccrocher à un idéal de pureté qui n'a pas été atteint par les dérives de l'histoire de leur temps.

« Convulsionnaires et gazetiers jansénistes » se sont bien évanouis comme le prédisait D'Alembert, mais la mémoire de Port-Royal est toujours présente même si elle devient de plus en plus problématique. Les ruines de Port-Royal des Champs viennent d'être léguées à l'État français par la « Société de Port-Royal », descendante de la fameuse caisse noire du parti, la « boîte à Perrette »<sup>71</sup>. Qu'allons nous en faire ?

Catherine MAIRE  
CNRS, CARE

68. Voir Catherine Maire, « Port-Royal. La fracture janséniste », *Les Lieux de Mémoire*, t. III, Paris, Gallimard, p. 471-529 et « Les sources de Sainte-Beuve ou la mise en mémoire de Port-Royal », *Pour ou contre Sainte-Beuve*, Paris, Chroniques de Port-Royal, 1993, p. 125-135.

69. Claude-Pierre Goujet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, 1734, t. I, Préface.

70. *Ibid.*

71. Voir Nicolas Lyon-Caen, *La Boîte à Perrette, Approche des finances du mouvement janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, 2002.